

SantéPublique éditions
2 Boulevard Vauban
66210 Mont-Louis
info@santepublique-editions.fr
Lettre déposée par porteur

ASSEMBLÉE NATIONALE
RÉCEPTION COURRIER
19 FEV. 2026
8 rue Aristide BRIAND

FLAN

Le 19 février 2026

URGENT
Lettre ouverte

Madame Yaël BRAUN-PIVET
Présidente de l'Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75007 PARIS

Concerne : les lois en préparation sur la fin de vie

Madame la Présidente,

Avant le vote solennel prévu mardi prochain 24 février 2026, je vous transmets ci-joint des articles comportant l'analyse d'importantes failles détectées dans les textes en préparation relatifs au **droit à mourir** et aux **soins palliatifs**, actuellement en cours de débat dans l'Hémicycle.

Je me permet d'attirer votre attention sur les responsabilités morales qui seraient les vôtres au cas certains des risques mentionnés se réaliseraient après l'adoption de ces deux lois,

par exemple :

- Que des psychopathes deviennent médecins ou infirmiers pour tuer des malades et non pour les guérir,
- Que plusieurs centaines de jeunes majeurs atteints de cancer exercent leur droit à mourir dès l'annonce du diagnostic sans prévenir leurs proches,
- - Que des structures de soins contraintes par décision judiciaire d'accueillir des patients en soins palliatifs se retrouvent, faute de moyens et de personnels, dans l'obligation d'euthanasier clandestinement, pour libérer des lits, d'autres patients qui n'auront pas demandé à mourir ; En effet, aucun crédit de paiement supplémentaire n'est alloué dans le budget 2026 dans sa version définitive soumise le 4 février 2026 au Conseil Constitutionnel (texte adopté n°227).
- -Que des centaines de milliers de personnes éligibles exercent ce droit à mourir sans en informer leurs proches, ce qui ne manquerait pas de provoquer au sein de la population française un choc psychologique susceptible de susciter des plaintes judiciaires,
- etc...

J'insère également dans le présent pli les plus récents résultats de mes investigations concernant les effets des ondes des smartphones sur le cerveau et le déclenchement du cancer.

Dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération la plus haute.



Annie Lobe
Journaliste scientifique indépendante

Copie à :

- Conseil Constitutionnel et Conseil national de l'ordre des médecins.
- Société française d'accompagnement et de soins palliatifs.
- Collectif Soins de vie

PJ :

- *Des failles détectées dans les lois en préparation sur la fin de vie*, version du 19 février 2026 (cet article a été réceptionné par mail hier soir vers 18 heures par votre secrétariat dans sa version du 17 février 2026 qui présentait les mêmes arguments dans un ordre différent), 9 pages
- *Avancées de la recherche sur le traitement de la douleur et sur la maladie de Charcot au regard des futures lois françaises sur la fin de vie et les soins palliatifs*, 10 février 2026 (cet article a été réceptionné par mail hier soir vers 18 heures), 8 pages.
- *La-guerre-du-smartphone-contre-le-cerveau humain* 13 janvier 2026, 4 pages
- *Une-avalanche-de-cancers-a-la-montagne*, 4 février 2026, 4 pages.
- Etude du Professeur Pierre Aubineau, UMR 5017 CNRS, Université Victor Segalen, Bordeaux. Laboratoire de Signalisation et Interactions Cellulaires, 23 pages : *Local Exposure to 900-MHz Microwaves Induce Plasma Extravasation in the Rat Brain at Non-thermal SAR Levels*
- La cour d'appel de Montpellier condamne Thomas Durand à retirer ses vidéos sur Annie Lobé, le 29 juillet 2025